

## Liste des servitudes

### Commune de Beaurains-lès-Noyon

Code	Nom	Gestionnaire de SUP
A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumises au régime forestier	
A2	Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation	
A3	Servitudes pouvant être rendues applicables aux terrains riverains des canaux d'irrigation	
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	
A6	Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres	
A7	Forêts de protection	
A8	Travaux de boisement et reboisement	
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits	
AC2	Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits	
AC3	Servitudes de protection des réserves naturelles	
AC4	Servitudes résultant des zones de protection du patrimoine architectural et urbain	
AR3	Servitudes concernant les magasins de poudre de l'armée	
AR4	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés à l'armée de l'air	
AR5	Servitudes relatives aux fortifications, aux places-fortes et aux ouvrages militaires	
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir	
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	
EL10	Servitudes de protection des parcs nationaux	
EL11	Servitudes relatives aux voies express et aux déviations d'agglomération	
EL2	Servitudes en zones submersibles	
EL3	Servitude de halage et de marchepied	
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	
EL6	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes et aux autoroutes	
EL7	Servitudes d'alignement	
I1	Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression	
I2	Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des cours d'eau	
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	
I4	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques	
I5	Servitudes relatives aux canalisations de transport de produits chimiques	

<b>I6</b>	Servitudes concernant les mines et carrières	
<b>I7</b>	Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz	
<b>I8</b>	Servitudes relatives aux stockages souterrains d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés	
<b>I9</b>	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur	
<b>INT1</b>	Servitudes au voisinage des cimetières	
<b>JS1</b>	Servitudes de protection des installations sportives	
<b>PM1</b>	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	<b>Direction Départementale des Territoire de l'Oise (DDT60)</b>
<b>PM2</b>	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées	
<b>PT1</b>	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	
<b>PT2</b>	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État	
<b>PT2LH</b>	Servitudes relatives aux liaisons hertziennes concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État	<b>Agence Nationale des Fréquences (ANFR)</b>
<b>PT3</b>	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	
<b>PT4</b>	Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunication empruntant le domaine public	
<b>T1</b>	Servitudes relatives aux chemins de fer	
<b>T4</b>	Servitudes aéronautiques de balisage	
<b>T5</b>	Servitudes aéronautiques de dégagement	
<b>T6</b>	Servitudes aéronautiques concernant la réservation de terrains pour les besoins du trafic aérien	
<b>T7</b>	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement	

## **Commune de Beaurains-lès-Noyon**

### **Servitudes d'Utilité Publique (SUP)**

#### **Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (PM1) :**

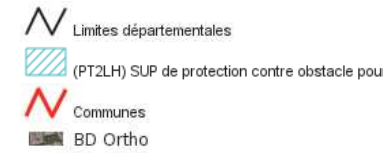
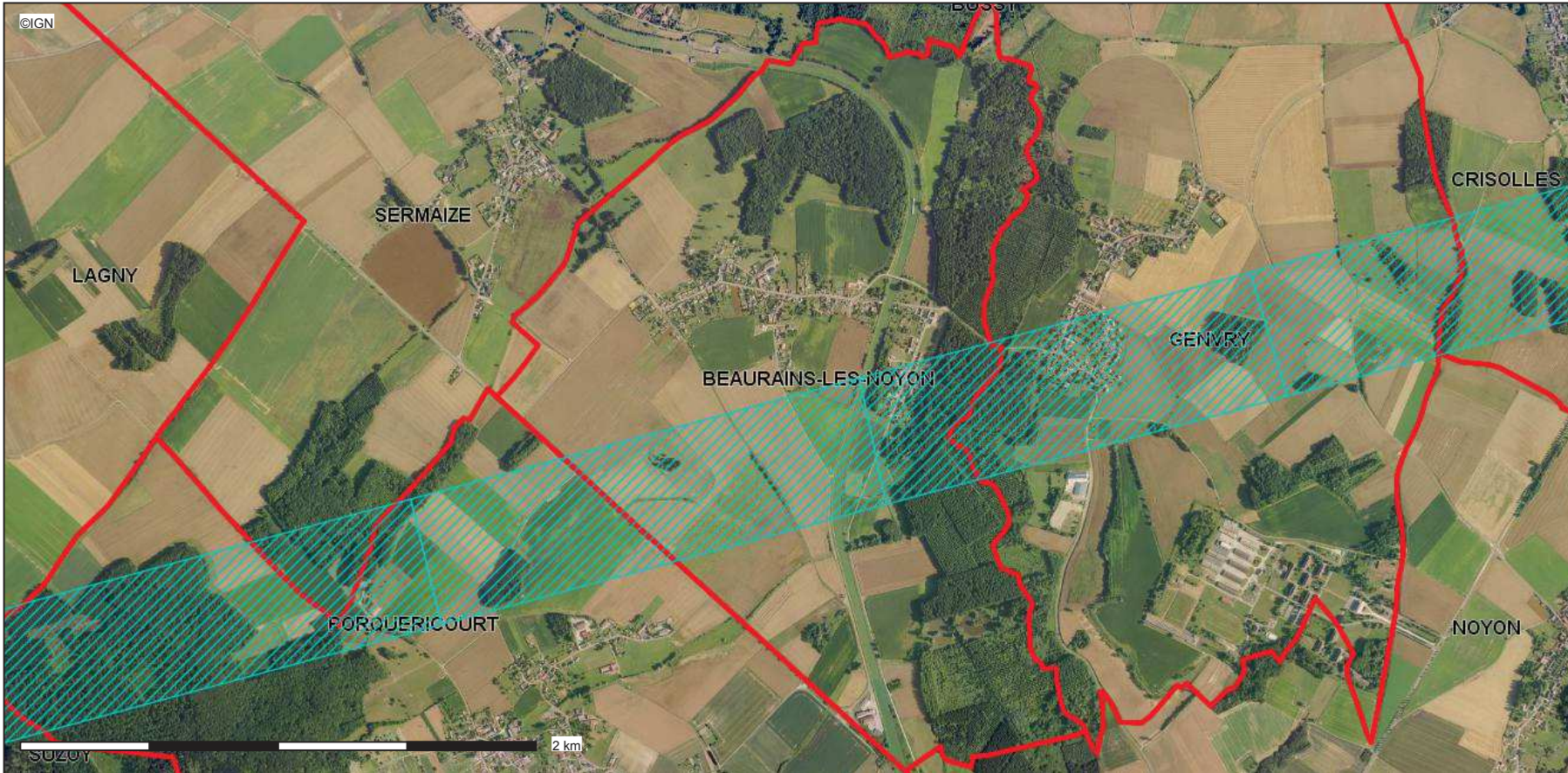
*Gestionnaires de SUP : Direction Départementale des Territoires de l'Oise (DDT60)*

- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Verse (*approbation par arrêté du 1er septembre 2017*) ;
- Plan de Prévention des Risques Mouvements de terrain (PPRMt) « sécheresse » de Beaurains-lès-Noyon (*approbation par arrêté du 23 juillet 2014*).

#### **Servitudes relatives aux liaisons hertziennes concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État (PT2LH) :**

*Gestionnaires de SUP : Agence Nationale des Fréquences (ANFR) & Armée de Terre*

- Faisceau hertzien entre les stations de Grandu et Saint-Just-en-Chaussée (*décret du 11 mars 1983*).



**Description :**

Servitudes AC1, AC2, AC4, A4, PT1, PT2, AR3, AR6, AS1, EL3, T5, I3

La DDT ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies, celles-ci étant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants ...).



- PPR retrait gonflement des argiles Beaurains
-  Zone d'autorisation B
- PPRI Verse
-  débordement ZN faible
-  débordement ZN moyen
-  ruissellement ZN faible
-  ruissellement ZN moyen
-  débordement ZU faible
-  débordement ZU fort
-  débordement ZU moyen
-  ruissellement ZU fort
-  ruissellement ZU moyen
-  Cours d'eau
-  Autoroutes
-  Routes Nationales
-  Routes Départementales principales
-  Limites départementales
-  Limites communales
-  BD Ortho

**Description :**

Périmètres des PPR inondations et mouvements de terrains approuvés dans l'Oise.